



Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc

AVRIL 2013

CAHIER D'ACTEUR



Contribution de la Communauté de Communes du Pays de Matignon

Au-delà de la renommée de son homonyme parisien, le Pays de Matignon doit sa notoriété à la qualité de ses sites naturels et patrimoniaux exceptionnels (*Cap Fréhel*, *Fort La Latte*, etc.), ses stations balnéaires réputées (*Saint-Cast le Guildo* et *Sables d'Or les Pins*), son port de plaisance *Saint-Cast Port d'Armor*, ses villages typiques et sa campagne verdoyante. Fort de sa position géographique littorale et de son arrière-pays paisible, le Pays de Matignon axe son développement autour d'activités centrées sur le tourisme, l'agriculture et l'artisanat.

Le territoire compte neuf communes – *Fréhel*, *Héanbihen*, *Matignon*, *Pléboulle*, *Plévenon*, *Saint-Cast le Guildo*, *Saint-Denoual*, *Saint-Pôtan*, *Ruca* – et plus de 11 000 habitants. Afin de maintenir un cadre de vie agréable pour tous et une activité économique dynamique, la Communauté de Communes s'emploie à développer des services adaptés aux attentes des habitants et des entreprises.

Sur son territoire, la Communauté de Communes exerce de nombreuses compétences dont le développement économique, l'aménagement de l'espace et la protection de l'environnement.

Elle soutient sans réserve le projet de parc éolien en Baie de Saint-Brieuc qui représente une opportunité de dynamique de développement économique et d'aménagement du territoire.



Contribution de :

- Communauté de Communes du Pays de Matignon

Rue du chemin vert – 22550 Matignon.

Tél. : 02 96 41 15 11 – www.ccpaysdematignon.fr

Président : Gérard Vilt

► Pourquoi prendre part au débat public ?

Parce que le projet éolien est facteur de développement économique

Le Pays de Matignon est à proximité immédiate du projet de parc éolien en Baie de Saint-Brieuc, les premières éoliennes étant implantées à 17km du Cap Fréhel. De plus, la perspective de voir la base de maintenance du parc s'installer sur son territoire ouvre de réelles opportunités en matière de développement économique et de créations d'emplois. Les élus communautaires soutiennent donc unanimement le projet, comme le Pays de Dinan et la Commune de Saint-Cast le Guildo.

Parce que le projet éolien est facteur de développement énergétique durable

Pleinement inscrite dans les politiques environnementales de la Région, la Communauté de Communes voit dans ce projet une opportunité de palier – au moins en partie - au déficit électrique régional. La Bretagne ne produit en effet que 10% de sa consommation électrique. Grâce à sa production d'énergie renouvelable, le parc éolien doit permettre à la Bretagne d'améliorer son niveau d'autosuffisance.

► Pourquoi soutenir le projet ?

Parce que notre territoire s'inscrit dans une dynamique de développement

L'activité économique de notre territoire est fragile. Notre activité commerciale est très dépendante du tourisme estival qui ne permet pas au territoire de pérenniser des activités à l'année. De plus, les derniers recensements agricoles ont révélé une diminution de plus de 20% des exploitations agricoles et de 19% de l'emploi agricole ces 10 dernières années sur le territoire. On peut également signaler une perte importante d'emplois salariés ces dernières années avec la fermeture de sociétés comme *Trotel* et *Solane* à Hénanbihen.

La création du parc éolien en mer et l'installation du port de maintenance à Saint-Cast le Guildo doivent permettre de palier à ces déficits. En effet, le parc éolien et l'activité de maintenance seront,



Agriculture en Pays de Matignon



Activité voile sur une plage de Fréhel

dans leurs phases de construction, de mise en service et d'exploitation, une bouffée d'air frais qui ouvrira de nouvelles perspectives de marchés pour nos entreprises et nos artisans (notamment la SODIMAC à Saint-Pôtan).

Avec 140 emplois directs prévus sur la base de maintenance et au moins le double d'emplois indirects, ce projet doit permettre de développer nos secteurs économiques par l'arrivée de nouveaux habitants qui deviendront autant de clients potentiels pour nos entreprises artisanales et commerciales.

Parce que le Pays de Matignon représente un bassin d'activités diversifiées

Le Pays de Matignon est situé au carrefour de plusieurs pôles d'emplois (Saint-Brieuc / Saint-Malo / Rennes) qui le situent dans un statut de pôle d'emploi littoral secondaire. En plus d'une activité touristique très dynamique, facteur de développement pour de nombreuses activités commerciales, la position géographique du Pays de Matignon favorise une économie résolument tournée vers la mer. La plaisance avec le port en eaux profondes « *Saint-Cast port d'Armor* », la pêche, la conchyliculture dans la baie de la Fresnaye sont autant de métiers qui se sont développés autour du littoral et qui font l'identité du Pays de Matignon.

Le Pays de Matignon accueille de nombreuses entreprises artisanales de tous domaines : alimentaires, bâtiment, mécanique, production et services. Reconnu pour la densité de son tissu agricole, le Pays de Matignon abrite une production diversifiée de viande, de lait et de céréales.

Parce que le Pays de Matignon représente un territoire de vie dynamique

Le Pays de Matignon propose une offre de services attractive avec ses zones commerciales, ses commerces de centre bourg, et ses marchés où l'on retrouve les productions locales. Le Pays de Matignon, c'est aussi des services publics de qualité : santé, jeunesse, éducation, culture et sports, et aussi un tissu associatif très dense en matière d'activités et de loisirs.

Le Pays de Matignon est donc un territoire de vie dynamique qui a **besoin d'attirer de nouvelles familles de jeunes actifs pour faire vivre ses communes, ses services publics, ses écoles et son économie.**

Parce que le Pays de Matignon a une forte culture environnementale

Le territoire a placé le développement durable au cœur de ses préoccupations. Parmi les opérations menées par la Communauté de Communes on peut noter : l'opération d'amélioration de l'habitat en matière de rénovations énergétiques dans les logements privés, l'accueil d'un grand parc photovoltaïque sur la commune de Ruca et le programme de protection de l'environnement et de la qualité de l'eau sur l'ensemble du bassin versant de la baie de la Fresnaye. Ces opérations situent le Pays de Matignon comme un territoire ouvert aux bonnes pratiques environnementales.

Le parc éolien en Baie de Saint-Brieuc s'inscrit parfaitement dans cette ligne de conduite territoriale, grâce à la production d'énergies renouvelables et locales.

En matière de paysages, l'impact visuel des éoliennes depuis notre trait de côtes fera l'objet de toute notre attention dans le cadre de l'étude paysagère engagée par le consortium.

Le Pays de Matignon attend le parc éolien en mer... ... et l'opportunité d'accueillir sa base de maintenance afin de lancer une **redynamisation économique et sociale d'un territoire à vocation maritime et rural qui en a grand besoin.**



Marché hebdomadaire de Matignon

Saint-Cast Port d'Armor : une infrastructure prête à accueillir la base de maintenance

Le consortium Ailes marines et le Conseil Général des Côtes d'Armor doivent retenir un site pour installer la base de maintenance du parc éolien.

La candidature de Saint-Cast Port d'Armor à l'accueil de cette base de maintenance répond aux conditions requises par le porteur de projet, tout en garantissant le respect des différents usagers du port : pêcheurs professionnels, plaisanciers, chantiers navals, touristes et commerçants. C'est une raison pour laquelle toutes les forces vives du territoire se sont engagées dans le soutien de cette candidature.

Au-delà de la volonté de notre territoire d'accueillir cette activité, le projet d'aménagement de la base de maintenance à *Saint-Cast Port d'Armor* soutenu par la Communauté de Communes est **compétitif et réalisable rapidement grâce aux infrastructures existantes et aux nombreux atouts du site.**

En effet, avec un vaste terre-plein disponible et entièrement aménageable, un port accessible en permanence, une accessibilité maritime optimale sans obstacle à la navigation, un tirant d'eau adéquat, un bassin de navigation surveillé 24h/24 toute l'année grâce à un sémaphore de 1ère catégorie, des secours performants et organisés et un PLU adapté, le projet d'aménagement de la base de maintenance à *Saint-Cast Port d'Armor* pourra être réalisé à un prix très compétitif. Une donnée importante à prendre en compte par le Conseil Général et le consortium qui auront à se prononcer sur le site retenu et qui réaliseront les investissements.





Vue aérienne de Saint-Cast Port d'Armor



Vue sur le Cap Fréhel – Pays de Matignon



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Crédit photos : © Communauté de Communes du Pays de Matignon.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 3 400 exemplaires.
©Vae Solis Corporate

Un territoire prêt à accueillir des activités économiques et des habitants

Les collectivités ont beaucoup investi sur *Saint-Cast Port d'Armor* qui est devenu en quelques années un port de plaisance dont la fréquentation ne cesse d'augmenter, preuve de la qualité du site et de la pertinence du projet. Aujourd'hui, si l'activité plaisance se développe, elle ne suffit pas à faire vivre le territoire à l'année : **il reste 10 000 m² d'espaces en attente d'aménagement, idéalement situés pour accueillir des activités liées à la mer, et en particulier la base de maintenance du parc éolien.**

Les collectivités s'associent afin de faciliter l'installation de nouvelles entreprises à l'Est des Côtes d'Armor et redynamiser le tissu socio-économique. Ainsi, le très récent **Plan Local d'Urbanisme (2012)** de la commune de Saint-Cast **prévoit une rocade d'accès facilitant l'accès au port** ainsi que des **réserves foncières** destinées à une future zone d'activités « de base arrière » pour les activités portuaires ; parc d'activités qui a nature à être porté par la Communauté de Communes.

Les communes du Pays de Matignon bénéficient également de zones d'activités intercommunales (à Matignon et à Saint-Denoual) permettant la création et le développement de nouvelles entreprises. Par ailleurs, de nombreux projets de lotissements sur ses 9 communes, inscrits aux PLU ou en cours, et l'accroissement du parc locatif ces 10 dernières années, soulignent la volonté du territoire **d'accueillir de nouvelles activités et de nouvelles populations d'actifs.**

» Conclusion

Le projet de parc éolien en mer doit être considéré comme une chance unique pour le département des Côtes d'Armor et la Région Bretagne. A l'échelle de notre territoire, la perspective de voir la base de maintenance du parc être implantée à Saint-Cast le Guildo ouvre de nouveaux horizons économiques et suscite beaucoup d'espoirs. C'est un véritable outil d'aménagement pour notre territoire, avec ses enjeux de développement à moyen et long termes. Il constitue aussi une nouvelle étape pour la Bretagne qui a choisi de se tourner vers les énergies renouvelables, et les emplois afférents. C'est une nouvelle industrie qui peut ainsi se développer.

La candidature de Saint-Cast le Guildo constitue un dossier crédible pour le consortium Ailes Marines dans sa dimension de port de maintenance du parc éolien en mer, et constitue une opportunité très importante pour notre territoire en matière de création d'emplois et de redynamisation économique et sociale.